

ne pas payer, elle ne pouvait se dissimuler qu'il lui fallait, pour réussir, un laps de deux ou trois jours pendant lesquels Avril devrait se contenter de l'ombre au lieu de la proie.

—Bah ! fit-elle, en jouant les dernières hésitations d'une pudeur expirante, je saurai faire patienter encore mon imbécile et l'envoyer ronfler à l'écart.

Et elle se remit à la tâche de déchiffrer le grimoire de feu de Saint Dutasse.

Or, pendant que la rusée créature le traitait d'imbécile, Paul Avril était loin de ronfler, ainsi qu'elle le supposait. Après être rentré dans sa chambre, le pauvre amoureux s'était tristement assis dans un coin, car il était trop certain de ne pouvoir fermer l'œil de la nuit pour penser à se coucher. Il avait donc pris un livre. Mais, à la vingtième ligne, l'image de Berthe, en lui apparaissant, avait rendu toute lecture impossible. Sa pensée avait aussitôt voyagé en s'accrochant à cette espérance qu'il venait de donner à son idole le dernier baiser "de frère" et que demain, à pareille heure, il serait dans le sanctuaire qui, ce soir, lui avait été encore interdit.

Mêlant le passé à l'avenir, il entendait encore frémir à son oreilles cette suppliante voix qui, dans la scène du souper, avait par son "Je vous en supplie !" arrêté la main qui se portait aux cordons du masque. Cette voix, il l'entendrait demain ! Elle retrouverait, à son heure, cette intonation de pudeur aux abois qui, se sentant trop faible pour résister, en appelle à la générosité du vainqueur...

—Depuis une heure elle dort, se dit-il, quand, au clocher de l'église, sonna lentement, minuit.

Pour le plaisir d'écouter, en venant à la porte, le doux souffle de sa belle endormie, il sortit bien doucement et sans bougie de sa chambre, et mit le pied dans le salon.

Au bas de la porte de Mme d'Armangis se détachait, dans l'obscurité, une bande lumineuse,

—Elle a oublié d'éteindre sa lampe avant de s'endormir, pensa-t-il d'abord.

Puis, il en arriva peu à peu à supposer que Berthe, elle aussi, n'avait pas trouvé le sommeil... que dans son insomnie elle songeait à lui... qu'elle l'attendait peut-être, malgré ce délai imploré par elle. Il se dit que la fortune appartient aux audacieux... Mais il eut beau chercher mille raisons pour se persuader que Berthe souhaitait sa venue, il en arrivait toujours à ce raisonnement que, s'il en eût été ainsi, elle n'aurait pas poussé le verrou après son fraternel bonsoir. Puis, après cette triste conclusion, il se cramponnait aussitôt à une supposition.

—A moins qu'elle ne l'ait ouvert après mon départ... espérant mon retour, se disait-il.

Et, immobile dans l'ombre du salon, il restait les yeux fixés sur la traînée lumineuse apparaissant au bas de cette porte qui le séparait de la femme aimée.

Dans sa cervelle en feu bourdonnait aussi cette triviale confidence de Janerot que des verrous, qui résistaient la veille, étaient le lendemain en "fromage mou."

—Si Janerot avait dit vrai !

Il retourna dans sa chambre chercher la bougie qu'il vint poser sur la cheminée du salon pour éclairer la poignée de la serrure qu'il lui fallait saisir sans tâtonnements qui pussent être entendus.

—Si Janerot a menti et que ma tentative échoue, aucun bruit du moins n'en aura donné connaissance à Berthe.

Bien doucement, il tourna le bouton de la serrure d'une

main et, appuyant l'autre à plat sur la porte, il poussa un peu fort, comme l'avait prescrit le paysan.

La porte s'ouvrit béante !

Le paysan avait dévissé la gâche du verrou. Sous la pesée, elle venait de s'arracher de son entaille qui, seule, la retenait.

A la première vue du jeune homme, Berthe avait compris qu'il allait s'élaner et, d'un brusque mouvement, elle s'était rejetée dans la ruelle, se ramassant sous elle, prête à bondir pour éviter d'être saisie.

Quand, pour l'atteindre, Avril se pencha de toute la largeur de la couche qui les séparait, elle esquiva la prise par un mouvement de côté et, franchissant le lit, elle s'élança dans le milieu de la chambre et s'enfuit vers le salon. Elle voulait gagner le couloir, sans réfléchir que, où s'enfuyât elle dans cette maison qu'ils habitaient seuls, elle finirait par tomber en son pouvoir.

—Je suis perdue ! se disait-elle.

Par ce mot "perdue" elle ne s'inquiétait pas de sa vertu en péril, mais elle pensait que sa défaite allait anéantir cette toute puissance qu'elle voulait exploiter pour se faire livrer les papiers compromettants.

Avant qu'elle eût atteint le couloir, les deux bras de Paul s'étaient refermés sur elle et l'entraînaient vers le divan du salon.

—Paul, on vient ! murmura-t-elle presque étouffée.

En effet, des pas pressés retentissaient sonores, dans le calme de la nuit, sur la terre, durcie par le froid, des allées du jardin.

Mais Avril était incapable de rien entendre, et, d'un violent effort, il souleva sa proie pour la jeter sur le divan.

Quel que fût le secours qui venait, il fallait lui donner le temps d'arriver. Tout en se débattant dans cette inégale lutte, Mme d'Armangis songea en dernier recours aux larmes et à la prière.

—"Grâce ! je vous en supplie !!!" implora-t-elle d'une voix brisée.

Le hasard lui avait amené aux lèvres ces mêmes mots du souper qui, depuis quinze jours, sonnaient si mélodieusement à l'oreille de notre héros.

L'effet en fut immédiat, car le jeune homme, ouvrant aussitôt les bras, poussa un cri de rage.

Et, comme ses yeux venaient de rencontrer la cravache placée sur la cheminée, il s'en saisit aussitôt et elle s'abattit sifflante sur les épaules de Berthe, qui bondit de douleur en criant

—Misérable !!!

A cette insulte, un second coup de cravache vint lui tracer sur le visage un sanglant sillon.

Au même moment, Francis de Valnac apparaissait sur le seuil du salon.

Il était suivi de Bourguignon.

Commencé le 3 Juillet 1884—[No 236]. (A CONTINUER.)

#### o— AUTRES AVANTAGES —o

Toute personne qui nous enverra la souscription de deux nouveaux abonnés recevra comme prime l'une des années ci-après mentionnées, à son choix ; celle qui nous enverra la souscription de trois nouveaux abonnés recevra deux années ; celle qui nous enverra la souscription de quatre nouveaux abonnés recevra trois années ; celle qui nous enverra cinq recevra quatre années, enfin, celle qui nous enverra six recevra la collection complète depuis le 1er janvier 1881 à ce jour, plus le journal durant un an, gratuitement.

MORNEAU & CIE, Éditeurs,  
octe 1886. 475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)